



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

FONDATION FLORA BLANCHON

APPEL À CANDIDATURES 2023 PRIX DE LA FONDATION FLORA BLANCHON

OBJET DU PRIX

La Fondation Flora Blanchon décerne un prix annuel destiné à aider à la publication d'une thèse portant sur l'Extrême-Orient (notamment la Chine et les pays voisins).

DISCIPLINES CONCERNEES

Histoire de l'art – archéologie – histoire.

INFORMATION SUR LE PRIX

Le montant du prix est fixé à 2 000 €.

Son versement sera effectué à l'éditeur de l'ouvrage primé, selon des conditions fixées par voie de convention, et sous réserve de sa parution dans un délai de trois ans maximum après son obtention.

Les lauréats du prix Flora Blanchon sont invités à rendre compte annuellement de l'avancement de la publication de leur thèse.

MODALITES DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprendra les documents ou copie de documents suivants, rédigés en français :

1. Curriculum vitæ avec justificatif des titres possédés;
2. Rapport de soutenance de thèse ;
3. Recommandation du directeur de thèse ;
4. Lettre d'un éditeur acceptant de publier la thèse assortie d'un devis de fabrication.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Le dossier de candidature sera adressé au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres:

- par voie postale au 23, quai de Conti – CS90618, 75270 Paris cedex 06, en 12 exemplaires

- NB : la thèse sera pour sa part adressée en 1 seul exemplaire ;
- et par voie électronique, si possible sous la forme d'un fichier PDF unique, à : secretariat2@aibl.fr.

DELAJ

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au : vendredi 12 mai 2023.